

LEGS PRO CULTURE

Fondation suisse de soutien à la culture par la société civile.
Votre pourcent pour la génération à venir.

25 avril 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE (version longue)

Soutien intergénérationnel à la culture par la société civile

LA FONDATION LEGS PRO CULTURE DÉCERNE SES PREMIERS SUBSIDES D'ENCOURAGEMENT

Pour la première fois, deux ans après son lancement, la Fondation suisse LEGS PRO CULTURE attribue, à l'occasion de la Landsgemeinde culturelle de Herisau, le 6 mai 2017, des subsides d'encouragement à des créateurs et des institutions culturelles. Totalisant 120 000 francs, les subsides proviennent de legs anticipés consentis par les testatrices et testateurs et ont pour objectif d'encourager les destinataires. Plus de 80 testatrices et testateurs ont activement participé à la conception des instruments d'encouragement.

La Fondation LEGS PRO CULTURE attribue ses premiers subsides à six personnes, deux groupes et une institution qui, en raison de leur inventivité et de leur créativité culturelles, répondent aux critères d'encouragement axés vers l'avenir de LEGS PRO CULTURE. En octroyant ces premiers subsides, la Fondation objective sa stratégie d'encouragement et envoie un signal important. Le site www.erbprozent.ch montre l'idée que se fait la Fondation d'elle-même et de la culture. Des testatrices et testateurs y expriment leur motivation et la raison de leur engagement. Des personnalités de la culture, de la politique et de l'économie exhortent à s'engager dans le soutien intergénérationnel à la culture par la société civile : parmi eux, le comique et écrivain Viktor Giacobbo ou l'architecte Annette Gigon.

Les critères d'attribution sont définis par la communauté des testatrices et testateurs. Quatre forums ont déjà eu lieu à ce propos : ils ont abouti à la conclusion que la notion de « culture » retenue devait rester ouverte et large et que les valeurs à mettre en avant sur le long terme devaient être l'estime et la confiance.

Six artistes obtiennent la possibilité de participer à des échanges avec un mentor

Près de 20 000 francs vont à l'instrument de promotion « Correspondances croisées » qui donne à six artistes la possibilité d'établir une relation d'échanges intensifs avec le mentor de leur choix.

Dans toute la Suisse, 24 éclareuses et éclareurs, parmi eux des testatrices et testateurs, ont nommé un ou une artiste pour une « correspondance croisée ».

Un jury de spécialistes a ensuite choisi les six artistes suivants qui vont maintenant poursuivre leur développement personnel, épaulés par le mentor de leur choix :

Romain Buffat (1989), Yvonand, littérature
Stefanie Daumüller (1989), Wohlen bei Bern, photographie
Lorenz Pauli (1967), Berne, littérature pour l'enfance et musique
Elodie Pong (1966), Zurich, vidéo / performance
Eva Vitija (1973), Winterthour, scénario / cinéma
Charlotte Waltert (1973), Zurich, art / cinéma d'animation

Le jury de spécialistes se compose de Susanna Tanner, ancienne déléguée à la culture du canton de Zurich, Anne Fournier, journaliste RTS et co-présidente de la Société suisse du théâtre ainsi que Josef Felix Müller, artiste, éditeur et président de visarte.suisse.

« Espace et temps » pour deux groupes

L'idée à l'origine de l'instrument de promotion « Espace et temps » est d'aider une troupe de théâtre, de danse, de performance ou de musique à se ménager du temps libre pour se ressourcer. Alors que les projets concrets ou les tournées trouvent souvent un financement, on oublie généralement que les troupes ont besoin d'un espace de liberté pour leur développement créatif. Près de 60 000 francs provenant des legs anticipés de LEGS PRO CULTURE vont donc être attribués à deux groupes : ils pourront utiliser « Espace et temps » pour marquer un temps d'arrêt, faire des recherches et des expériences. Onze expertes et experts ont nommé douze groupes émanant de toutes les régions du pays : le 6 mai, deux d'entre eux seront sélectionnés par tirage au sort.

« Estime » pour le Tonverein Bad Bonn de Guin/FR

L'instrument de promotion « Estime » gratifie le Tonverein Bad Bonn de la commune fribourgeoise de Guin de 40 000 Franken et d'un joyeux message d'encouragement – « Continuez comme ça ! ». Ce subside honore Daniel Fontana et Patrick Boschung qui, depuis des décennies, s'engagent au service du local de musique et de concerts Bad Bonn. Le festival annuel Bad Bonn Kilbi a acquis un rayonnement international et a inscrit sur la carte des amateurs de musique la commune de Guin, située dans le district fribourgeois de la Singine. Cette somme traduit notre estime pour les services assurés toute l'année – c'est-à-dire durant les 51 semaines séparant les Kilbis.

À ce propos, Michael Kinzer, chef de la culture de la ville de Lausanne et président du jury du Prix suisse de musique, remarque : « Le Bad Bonn représente une tranche majeure de l'histoire musicale de la petite Suisse, un club majuscule niché dans une maison minuscule, une programmation live passionnellement audacieuse pour un public fidèle et avide de musiques. Disons-le avec fierté : c'est le lieu de concert le plus recherché du pays.»

La fondation

La Fondation suisse LEGS PRO CULTURE a été créée lors de la Landsgemeinde culturelle d'Appenzell Rhodes-Extérieures en mai 2015. Cet encouragement culturel novateur et intergénérationnel permet à des personnes de tous âges de léguer par testament un pour cent de leur fortune à la culture.

En 2015, une promesse a été formulée : attribuer les premiers subsides d'encouragement au bout d'une phase d'édification de deux ans. Jusqu'à présent, l'engagement financier de 17 cantons suisses

alémaniques a permis d'édifier de manière efficiente la Fondation LEGS PRO CULTURE et de mettre en place un secrétariat professionnel. En effet, comme promis, les sommes léguées par les testatrices et testateurs sont exclusivement attribuées à l'encouragement de la culture. Plus de 80 personnes âgées de 27 à 77 ans ont légué un pour cent de leur fortune à LEGS PRO CULTURE, certains d'entre eux sous forme de legs anticipés. C'est l'origine des 120 000 francs qui seront accordés lors de la première cérémonie de dotation qui se déroulera dans le cadre de la Landsgemeinde culturelle de Herisau, le 6 mai 2017.

Comment participer ?

Il est possible de léguer un pour cent de sa fortune à la culture après sa mort par l'entremise de la fondation LEGS PRO CULTURE, dont l'objectif est d'encourager la culture de façon intergénérationnelle grâce aux nombreuses promesses de legs testamentaires de 1 %. Ce pourcentage provient de la quotité dont peuvent librement disposer les testatrices et testateurs, il est volontaire et révocable. Les testatrices et testateurs s'engagent, jusqu'après leur mort, en faveur de la culture en Suisse et hors de Suisse. Quiconque souhaite accomplir sa promesse de son vivant peut choisir la forme du legs anticipé.

Il suffit de joindre la promesse de legs en faveur de la Fondation LEGS PRO CULTURE au testament existant ou futur. Sur le site www.erbprozent.ch se trouve un mode d'emploi pour les promesses de legs et pour rédiger un testament juridiquement valable. Tous les testatrices et testateurs participent à l'édification de la Fondation ainsi qu'à la définition des modalités et des instruments d'encouragement qui président à l'attribution des subsides : deux fois par an ceux qui s'y intéressent se rassemblent à cet effet dans les forums de LEGS PRO CULTURE.

Le secrétariat

Depuis le 1^{er} avril 2016, Esther Widmer dirige le secrétariat de LEGS PRO CULTURE : elle occupe un poste de 80 %. Gestionnaire de la culture, expérimentée et disposant d'un bon réseau national, elle a été pendant des années la directrice administrative du Festival international de films de Fribourg et a travaillé pour diverses institutions culturelles nationales. Dans ses fonctions actuelles, elle et sa collègue Martina Felber ont l'intention d'accomplir beaucoup de chose encore pour LEGS PRO CULTURE, avec le concours de tous ceux qui collaboreront : « La première pierre est posée – les premiers subsides attribués montrent ce que LEGS PRO CULTURE peut encourager et comment. Il ne manque plus maintenant que ces nombreuses personnes audacieuses qui par leurs promesses de legs encourageront et façonneront la culture ! »

Informations : www.erbprozent.ch

Fondation LEGS PRO CULTURE

Esther Widmer, secrétaire générale

Secrétariat général

Davidstrasse 40

9000 Saint-Gall

Mobile : 079 233 62 38

E-Mail : esther.widmer@erbprozent.ch

Suivez-nous sur Facebook: <https://www.facebook.com/erbprozent>